



Fédération Française de Ski

www.ffs.fr - ski@ffs.fr

DESTINATAIRES : ENVOI PAR MAIL

- . Les Coordonnateurs et les Responsables Régionaux de la Formation des Cadres Bénévoles toutes disciplines
- . Les Présidents de clubs des cadres fédéraux
- . Les Moniteurs Fédéraux

COPIE :

- . Les Présidents des Comités Régionaux

Nos réf. PR/JMV/PL - 2233

Annecy, le 6 mars 2012

Objet : TENUES CADRES FEDERAUX

Chers amis,

La Fédération Française de Ski et la Commission Nationale Formation des Cadres ont le plaisir d'offrir à tous les cadres fédéraux la possibilité d'obtenir des tenues fédérales.

Ces tenues comporteront le flocage « FFS » au bas du dos, l'écusson « FFS » sur le bras droit, et les mentions « cadre fédéral » et « www.ffs.fr » sur la poitrine. Un scratch est également prévu sur le bras gauche afin d'y apposer l'écusson du club.

Le tissu de ces vestes est constitué de membranes microporeuses et bénéficie d'un traitement déperlant durable.

Vous trouverez ci-joint, un bon de commande à retourner impérativement à la F.F.S **avant le 15 avril 2012.**

Nous vous remercions de nous adresser **une commande groupée par club**, en mentionnant lisiblement l'adresse de livraison, et accompagnée du règlement par chèque libellé à l'ordre de **SUN VALLEY**. Aucune commande individuelle ne sera acceptée.

Les prix comprennent les flocages et la livraison :

Tenue Homme (veste + pantalon) : 300 euros - (veste seule : 175 euros)

Tenue Femme (veste + pantalon) : 270 euros - (veste seule : 170 euros)

Vous avez la possibilité de commander la tenue complète (veste et pantalon), la veste seule, mais pas uniquement le pantalon.



Fédération Française de Ski

www.ffs.fr - ski@ffs.fr

Nous vous rappelons qu'aux termes des statuts de la FFS et des dispositions légales et réglementaires :

- les Moniteurs Fédéraux ne peuvent encadrer que des skieurs licenciés à la FFS
- tout adhérent d'un club affilié doit obligatoirement être titulaire d'un titre fédéral en cours de validité, à savoir la Licence Carte Neige Pratiquant, la Licence Carte Neige Dirigeant ou la Licence Carte Neige Compétiteur. Nous insistons sur le fait que la Licence Carte Neige est un titre fédéral obligatoire et non pas une simple assurance, même si la FFS propose des garanties qui restent optionnelles

Pour les clubs ne respectant pas ces règles, nous serons contraints de refuser leur commande.

Nous vous remercions instamment de diffuser cette information le plus largement possible dans tous les clubs, afin que celle-ci puisse toucher l'ensemble de nos cadres.

Nous vous prions de croire, chers amis, à l'expression de nos sportives amitiés.

Le Président de la Commission Nationale
Formation des Cadres

Paul RAYBAUD

Les Responsables Nationaux de la
Formation des Cadres Bénévoles

Jean-Marc VILLEMIN et Philippe RAMEAU

PJ : 1 Bon de commande – photos